

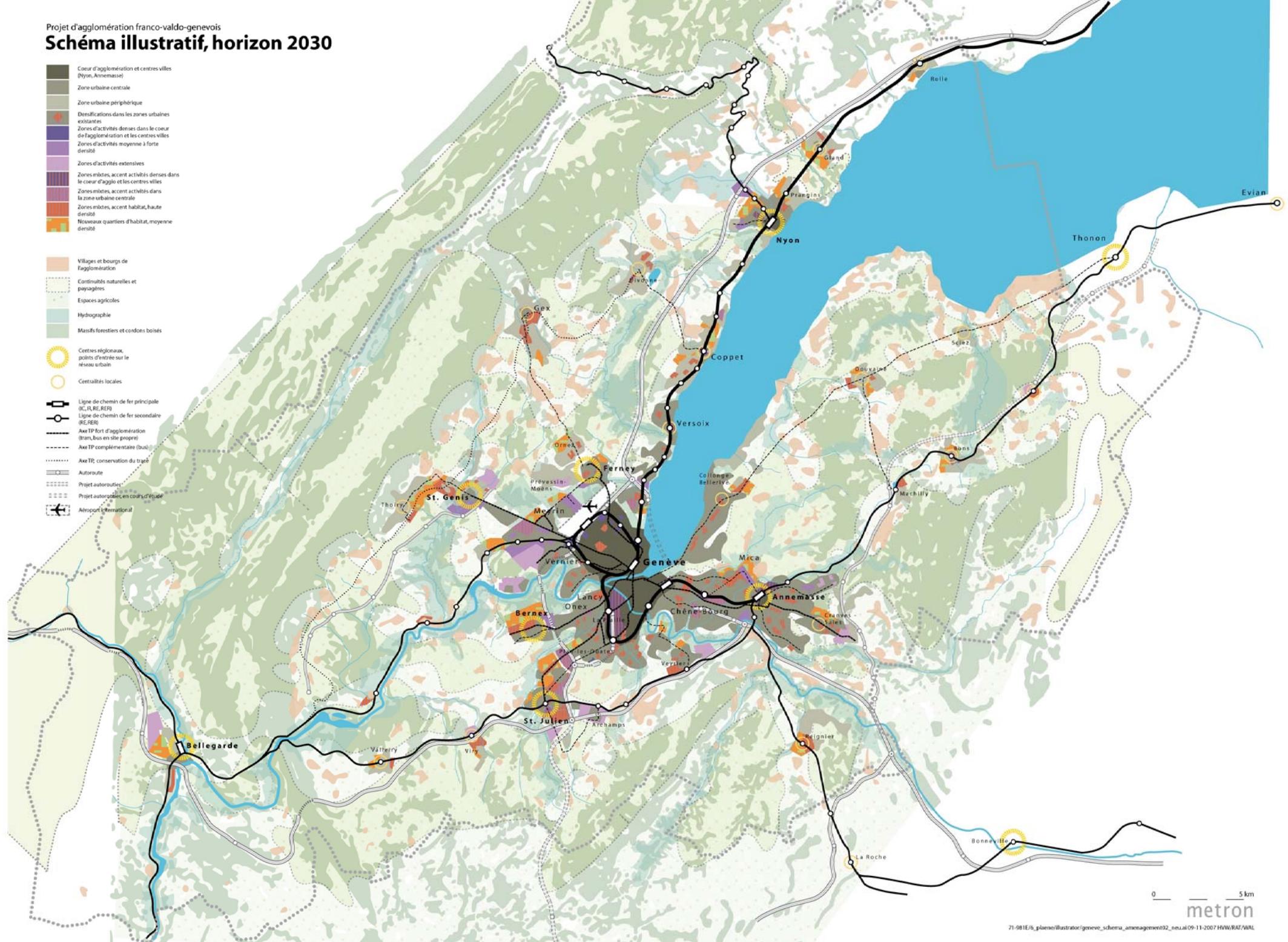
Schéma illustratif, horizon 2030

- Cœur d'agglomération et centres villes (Nyon, Annemasse)
- Zone urbaine centrale
- Zone urbaine périphérique
- Densifications dans les zones urbaines existantes
- Zones d'activités denses dans le cœur de l'agglomération et les centres villes
- Zones d'activités moyenne à forte densité
- Zones d'activités intensives
- Zones mixtes, accent activités denses dans le cœur d'agglom. et les centres villes
- Zones mixtes, accent activités dans la zone urbaine centrale
- Zones mixtes, accent habitat, haute densité
- Nouveaux quartiers d'habitat, moyenne densité

- Villages et bourgs de l'agglomération
- Continuités naturelles et paysagères
- Espaces agricoles
- Hydrographie
- Masifs forestiers et cordon boisés

- Centres régionaux, points d'entrée sur le réseau urbain
- Centraux locaux

- Ligne de chemin de fer principale (IC, RER, RER)
- Ligne de chemin de fer secondaire (RE, REB)
- Axe TP fort d'application (tram, bus en site propre)
- Axe TP complémentaire (bus)
- Axe TP, conservation du tracé
- Autoroute
- Projet autoroutier
- Projet autoroutier, en cours d'étude
- Aéroport international



0 5 km

metron